Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Compte bancaire professionnel a decouvert.

Par marwan

je possede un compte professionnel lie a une entreprise de restauration .
ma conseillere qui n'a jamais voulu nous accorder une autorisation de decouverte ; a laissé courire un decouvert d'environ 26000 euros sur ce compte en payant toutes les operations .jusqu'au jour ou sa herarchie a repris la main et nous a bloqué le compte en exigent le reglement rapidement des sommes.je vous laisse imaginer les difficultes pour une entreprise de fonctionner avec un compte bancaire bloqué.
ma question:est ce que cette conseillere peut etre considere comme responsable totalement ou partiellement de cette situation de decouvert bancaire; et au tel cas est ce que je pourrai me retourner contre la banque pour ne pas regler ce decouvert (que je n'ai jamais demande)totalement ou partiellement.
merci de votre aide.